

Compte-rendu de la réunion

Participants :

Présidente : Valérie TALBI adjointe au Maire de Vénissieux

Correspondant de territoire : Yazid IKDOUMI, DGA

Délégués de quartier :

<input checked="" type="checkbox"/> ALMERAS Ludovic	<input type="checkbox"/> BROUSSE Samuel	<input checked="" type="checkbox"/> MABROUK Mohamed-Karim
<input checked="" type="checkbox"/> BARZASI Dominique	<input checked="" type="checkbox"/> CLAVEL-INZIRILLO Béatrice	<input checked="" type="checkbox"/> MONGHEAL Chantal
<input checked="" type="checkbox"/> BONAVENTURE Bertrand	<input checked="" type="checkbox"/> DIAZ Chantal	<input checked="" type="checkbox"/> RINNA Angelo
<input checked="" type="checkbox"/> BORNE Camille	<input checked="" type="checkbox"/> GARCIA Véronique	<input checked="" type="checkbox"/> THIVILLIER Henri
<input checked="" type="checkbox"/> BRISSON Christèle	<input type="checkbox"/> ISMAEL Ayaz	<input checked="" type="checkbox"/> YAZID Malika

Nombre d'habitants : 18 habitantes et habitants du quartier

Compte-rendu :

Accueil des délégués et des habitants par Mme Talbi, présidente.

Il est de nouveau demandé l'envoi systématique des comptes-rendus aux délégués et aux habitants présents (au moins une fois, et qui auront donné leurs coordonnées).

La présidente annonce avoir procédé à l'affichage du CR de la permanence du 09 septembre dans le tableau d'affichage externe de la salle de réunion Paul Langevin. Le site de la ville a été mis à jour : tous les CR de 2020 et 2021 y sont accessibles dans la rubrique Conseil de quartier / Quartier Centre.

Invités à la permanence du jour : M. Sghaier adjoint au Cadre de Vie et Mme Thimonnet du Sytral en charge de la concertation sur le T10.

Mme Talbi fait circuler un montage de photos avant-après pour faire constater de visu aux délégués et habitants les problèmes qui ont été traités par les services techniques Ville ou Métropole depuis la dernière permanence.

A/ Propreté - Entretien :

La propreté étant d'abord un problème d'incivilité, il est demandé si le système des inspecteurs de salubrité assermentés peut être (re)mis en place. Ils patrouilleraient régulièrement sur la ville pour les dépôts récurrents et pourraient verbaliser.

Rue Jean Jaurès, devant la Pharmacie, le trottoir est constamment encombré par des poubelles permanentes. Il est impraticable pour le piéton.

Rue C. Chaponnay : beaucoup d'arbres et arbustes ont besoin d'être élagués. Il y a beaucoup de feuille devant le gymnase qui accueille le club de karaté.

Square Descartes : Il est demandé que les entreprises ne se contentent pas de souffler les feuilles sous les portails des propriétés privées, mais qu'elles les ramassent vraiment. La qualité du travail doit être plus contrôlée par les collectivités.

Centre Ville/ il faudrait une charte de la propreté citoyenne : comment ville, commerçants et conseil de quartier travaillent ensemble « pour faire propre »

Rue Marcel Paul : besoin d'élagage des arbres dont les branches rentrent et encombrant des balcons privés. La Métropole sollicité a répondu qu'il y avait actuellement un droit de retrait en cours des élagueurs du fait d'agressions.

B/ Voirie :

Rue Lise London : les délégués expriment leur satisfaction du traitement apporté (dispositif de sur-bordure de trottoir) pour éviter le stationnement sur le trottoir. Cela fonctionne bien.

Rue Jean Jaurès : souhait de voir tout ou partie piétonnisé ou mis en sens unique. L'étude du T10 sur la variante Jaurès-Zola permettra de regarder cette suggestion.

Problématique de sécurité de chantier rue J. Jaurès sur immeuble qui refait sa toiture. Les délégués signalent que les tuyaux d'évacuation de débris (du toit vers le sol) pendent dangereusement et qu'un camion de passage pourrait tout arracher. Il est signalé que l'échafaudage est en bois.

Place Léon Sublet, devant la boulangerie. Le passage piéton est marqué de manière élégante par des clous au sol. Sauf que ça ne se voit pas. Il est demandé de remettre en blanc.

Rue Paul Bert (débouché sur place Léon Sublet, vers magasin Virginie), il y a un immeuble qui va se construire à l'arrière et être rénové sur les façades qui sont maintenues. Mme Talbi demande des informations sur le P.C ; et si le CQ peut-être consulté pour donner un avis en amont ?

Boulevard Laurent Gerin : les aménagements réalisés pour réduire la vitesse ne sont plus fonctionnels. Les ralentisseurs au sol se sont affaissés. Voitures et bus passent très vite. Il y a des nuisances de bruit entre minuit et 6h du matin.

C/ Sécurité :

Site Véninov : fête clandestine le samedi 16 octobre. Intervention PM /PN efficace. Il faudrait que le propriétaire sécurise ou surveille son site. Les rendez-vous sont organisés via internet par des gens qui repèrent les sites sur lesquels il n'y a pas de projet ou « abandonnés ». Il y a un Ephad à proximité. C'est une organisation professionnelle car il est évident que certains gagnent de l'argent par la vente d'alcool, de drogue...Il faut prendre ce sujet très au sérieux. Il y a des risques d'incendie en plus des nuisances très tardives aux riverains. Il faudrait un service de sécurité le week-end. Un gardien seul, cela ne paraît pas suffisant, et les caméras sont régulièrement détruites. Il faut une veille sur internet sur ces appels à rassemblement. Il faut anticiper avec les forces de l'ordre, même si le lieu de la rencontre n'est souvent transmis qu'au dernier moment.

Néanmoins le propriétaire est responsable de la sécurité des lieux. Il faudrait si nécessaire que Ville et Métropole saisissent la justice.

Le Conseil de Quartier demande à ce que la Métropole de Lyon préempte la totalité du site Véninov du fait du projet T10. Il y aura donc un projet. Ce qui permettrait de faire circuler le message que le site n'est pas disponible pour les rave-parties. Il faudrait marquer par un panneau qu'un projet se dessine sur le site ou faire un aménagement transitoire en attendant de savoir comment le site est impacté par le T10. Il est suggéré d'inscrire le projet dans le cadre du Plan de Relance sur le fonds destiné au recyclage des friches industrielles.

Escalier rues Bannette/ Planchon : celui qui descend sur le Métro. Il y a une vie très inquiétante autour de cet escalier (excréments, seringues...) ; par ailleurs les cambriolages ont augmenté sur le secteur. Il s'est installé à proximité un point de vente de stupéfiants. Par ailleurs la rue en sens unique desservie par l'escalier fait l'objet de stationnements en double file systématiquement. Les pompiers ne peuvent pas passer. L'escalier réalisé en 2016 à la demande d'habitants permet de gagner 300m (plus ou moins 5 min), mais n'est pas adapté aux personnes handicapées ou âgées (pas de rampe). Il est demandé de voir avec le Sytral sa suppression et/ou de faire une pétition.

Casino centre Ville : peut-il être demandé à Casino de fermer l'accès au parking souterrain par un rideau pour empêcher que des gens s'y installent, vident les extincteurs...et créent un sentiment d'insécurité ?

Haut de la rue Paul Bert/ fonctionnement des commerces : une petite polarité commerciale s'y est installée. Les stationnements prévus pour quelques minutes sont squattés la journée entière. Le stationnement en double file est systématique, supprimant d'ailleurs l'intérêt de la piste cyclable qui est toujours encombrée par les voitures. Il faut faire quelque-chose. Le kebab installe maintenant une terrasse ! Il y a des problème avec le fonctionnement de ces commerces.

D/ Commerce :

Il est demandé que l'adjoint au commerce se mobilise pour l'installation d'une librairie au centre (ou kiosque de presse sur la place Léon Sublet). Il est demandé de regarder l'action des collectivités qui créent ou favorisent la forme de coopérative pour maintenir des services.

E/ Échanges sur le T10 avec la représentante du Sytral :

Mme Thimonnet incite avec M. Sghaier les habitants à faire connaître leurs points de vue, commentaires ou questions dans le cadre de la concertation en cours jusqu'au 23 octobre 2021. Les choix d'option ne sont pas encore arrêtés.

Selon le scénario définitivement retenu, il pourra y avoir des préemptions de morceaux de parcelles privées.

Les participants expriment plutôt un avis favorable au tramway, qui permet un accès direct à des zones d'emplois ou d'activités sur Saint-Fons et jusqu'à Lyon Gerland.

Le scénario Jaurès - Zola recueille l'avis favorable de participants, qui souhaitent que cela entraîne un réaménagement de l'ensemble du centre. Le Sytral aménage les rues dans lesquelles passe le tramway de façade à façade. Dans ce scénario, Jaurès sera très piétonnisé avec une voie circulée réservée aux habitants pour accéder à leurs garages. L'expérience montre qu'après un temps d'adaptation, ce fonctionnement est respecté.

Tracé sur E Zola est une bonne idée pour ralentir la vitesse qui est excessive sur cette rue.

En fonction des problématiques rencontrées, le Sytral réalise des aménagements en tenant compte des contraintes par des adaptations, notamment pour les accès riverains.

Certains habitants demandent que des stations vélov soient installées. Pour optimiser le recours au tramway, il est attendu de connaître la réorganisation du réseau des bus. Le plan de déplacement doit mettre en cohérence voiture, vélo, réseau de bus et tramway. Les sites pour les modes doux doivent être plus sécurisants.

Prochaine rencontre :

Permanence du conseil de quartier : mardi 9 novembre à 18H Foyer Paul Langevin 13 A avenue Marcel Paul